

ECONOMY

Soutien à l'aviculture

600 millions disponibles

L'appui de l'Etat devrait permettre l'accroissement de la production et la stabilisation des prix.

Des espèces sonnantes et rébuchantes se trouvent dans la caisse d'avance du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT). C'est une somme de 600 millions de F représentant une avance de trésorerie sur les 700 millions du montant total d'un appui accordé par l'Etat au secteur avicole. Le contrat d'octroi de l'avance a été signé avant-hier entre le MINEPAT et l'Interprofession avicole (IPAVIC).

L'appui devait contribuer au redressement de la filière sinistrée par la grippe aviaire de 2006 qui avait décimé le cheptel. La production était alors brutalement passée de 600.000 têtes à 50.000. Faut-il le rappeler, le secteur avicole fait partie des filières identifiées comme porteuses de croissance au Cameroun. D'où la décision de l'Etat de soutenir la filière.

Selon la convention de 2008, 50% de la somme allouée sont une aide non remboursable, 50% représente des crédits. L'argent, a promis Ahmadou Moussa, président de l'IPAVIC va aider à reconstituer le cheptel par l'importation des reproducteurs pour peupler les fermes parentales. L'ob-



Le ministre (en veste) félicite le président de l'Interprofession.

jectif est de porter la production des poussins d'un jour à 850.000 par semaines. A l'heure actuelle, la production hebdomadaire est de 640.000 poussins.

Depuis 2008, l'Etat a régulièrement accordé des subventions ponctuelles au secteur avicole pour répondre aux besoins du marché pendant les fêtes de fin d'année. A terme, il est question d'approvisionner abondamment le marché national. C'est pourquoi, il est envisagé la promotion des chaînes

d'abattage.

Le ministre Louis Paul Motaze a souligné dans son propos les contraintes de l'IPAVIC liées à cette subvention : stabiliser les prix de vente du poulet, ramener le prix du poussin d'un jour de 475F à 350 F. Dix accouveurs bénéficieront de la subvention. La clé de répartition a été élaborée et la liste de bénéficiaires validée par le ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales.

Josiane FANKAM

Technologie et propriété intellectuelle

Deux sources de richesses à exploiter

Une réflexion sur l'apport de ces deux secteurs au développement économique du pays a été menée hier à Yaoundé.

Cette année, c'est à Bangui, capitale de la République centrafricaine que la cérémonie solennelle relative à la 12e édition de la journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle a été célébrée. Au Cameroun, chercheurs, inventeurs et autres acteurs du domaine se sont retrouvés pour échanger sur le thème : « la technologie et la propriété intellectuelle comme sources de création de richesses ». Un thème d'une « actualité brûlante » pour le pays, comme l'a souligné Urbain Noël Ebang Mve, secrétaire général du ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement technologique (Minimidt), qui présidait les manifestations

hier à Yaoundé. La stratégie de développement du Cameroun repose actuellement sur la création de richesses et des emplois. La technologie et la propriété intellectuelle font partie de ces secteurs à partir desquels le pays pourrait créer de la richesse. Pour cela, « les créateurs et les inventeurs doivent être appuyés de façon à participer activement au développement économique. Il faut nécessairement un partenariat entre les inventeurs et les opérateurs économiques. C'est par là qu'on pourra passer de l'invention à la multiplication et atteindre les quantités industrielles qui pourraient être exportées », déclare le SG du Minimidt.

Des exposés ont été présentés pour expliquer le chemin à suivre pour créer de la richesse à partir de la technologie et de la propriété intellectuelle. Concernant la technologie, l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises est un gage de compétitivité pour tenir tête à la concurrence au niveau du marché national et international. Le Cameroun gagnerait à créer de nouvelles technologies ou à chercher le moyen de les acquérir. Mais, en raison des lourds investissements que tout cela nécessite, l'option recommandée est le transfert des technologies. Concernant la propriété intellectuelle, son apport au développement économique peut se faire à travers ses principaux droits que sont le brevet et le droit d'auteur. Selon Louis Paul Encouga, chef de cellule des études et programmes à la division du développement technologique et de la propriété intellectuelle au Minimidt « il faut juste trouver un équilibre entre la protection des intérêts des détenteurs de droit et la sauvegarde du droit d'accès qu'ont les utilisateurs. Cet équilibre favoriserait un accès équitable de tous au savoir et contribuerait à la promotion du développement humain par l'éducation », l'un des objectifs du millénaire pour le développement. Cette journée a aussi été une vitrine pour les produits des chercheurs camerounais : pharmacopée traditionnelle, invention technologique et autres.

Josiane TCHAKOUNTE



Un savoir-faire qu'il faut vulgariser pour en tirer profit.

Promotion du commerce Vers la constitution d'un réseau sous-régional

L'atelier de lancement du réseau régional interinstitutionnel de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est ouvert lundi

Les experts des départements de promotion commerciale des Chambres de commerce et des organisations nationales de promotion du commerce des pays membres de la CEEAC sont en conclave depuis hier à Douala, et ce, jusqu'à mercredi. L'objectif de la rencontre est, entre autres, la mise en place des organes d'encadrement et des mécanismes de coordination d'un réseau régional interinstitutionnel de promotion du commerce de la CEEAC. L'identification des missions et des activités principales du réseau, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour 2012-2014 incluant les indicateurs de performances et les ressources requises pour sa mise en œuvre effective. Pour les membres du Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au sein de l'Afrique (PACCIA II), la constitution d'un tel réseau permettrait de favoriser les échanges commerciaux dans la sous-région. Cela contribuerait à la réduction des dépenses dans la sous-région pour ce qui concerne les pays membres de ce II, à travers la mise en œuvre de stratégies de renforcement des capacités et de promotion de la croissance économique. Le ministre chargé du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, a souligné que le PACCIA II est une initiative de l'Agence économique de développement international (AEDI). Il vise notamment la création d'un réseau panafricain pour faciliter la coopération et le commerce dans le développement des échanges commerciaux régionaux, le renforcement de la compétitivité à l'exportation des entreprises des secteurs prioritaires, la participation au dialogue à l'appel et à la promotion coordonnée des échanges commerciaux.

Steve LIBANI

« MINPMEESA Info » est là

Le nouveau bulletin de liaison du ministère des PME a été présenté au public.

Laurent Serge Etoundi Ngon, ministre des petites et moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat, a présenté, lundi 12 septembre dernier, « MINPMEESA Info », le nouveau bulletin de son département ministériel. Un journal agréable à lire et à toucher. Huit pages en quadrichromie sur 150 grammes. Le nouveau bulletin de Liaison du Minpmeesa s'adresse aussi bien aux agents qu'aux cadres des services centraux et déconcentrés. Un outil de communication interne par excellence. Le nouveau né vient combler un vide laissé en 2006 par l'absence de « Tremplin », l'ancien organe. A l'intérieur de « MINPMEESA Info », le lecteur retrouve des activités menées par des responsables du Minpmeesa. Des extraits de textes réglementaires sont proposés afin de tenir le personnel informé des mutations. Le premier numéro, daté de juillet 2011, donne davantage la parole aux directions. Les photos et le répertoire mensuel des anniversaires offrent à leur tour une couleur humaine au produit.



« MINPMEESA Info » sur la table du ministre Etoundi Ngon.

MESSI BALA